

DECISION DU MAIRE

N°02/2026

Avenant du marché Construction d'un groupe scolaire élémentaire – lot 1 : Fondations, gros œuvre, pierres

Le Maire

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°023-2026 du 14 avril 2026 portant délégation d'attributions au Maire
Vu la délibération du Conseil Municipal n°025-2025 du 22 mai 2025 autorisant le Maire à conclure le marché de construction d'un groupe scolaire élémentaire
Considérant la consultation publique initiée le 27 mars 2025,
Considérant l'avis de la Commission communale des appels d'offres réunie le 26 mai 2025
Considérant l'offre présentée par la société POGGIA PROVENCE 126 Allée des Temps Perdus BP CAVAILLON Cedex

Considérant que pour des sujétions techniques, il convient de modifier certaines prestations prévues au marché initial,

DECIDE

- 1 - D'approuver les modifications générant une plus-value de 37 840,92 € H.T. nécessaire à l'exécution des travaux du groupe scolaire élémentaire
- 2 - D'approuver la modification du marché initial, portée de 1 578 789,73 € H T à 1 616 630,65 € H.T soit une augmentation de + 2,40 % en valeur relative.
- 3 - De modifier par voie d'avenant les termes du marché initial conclu avec la société POGGIA PROVENCE

Fait à Jonquières Saint Vincent, le 20/04/2026



Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant sa publication. La saisine du tribunal peut être effectuée sur l'application informatique « Télérecours citoyens » depuis le site internet : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
030-213001357-20260420-DEM02-2026-AI
Date de télétransmission : 22/04/2026
Date de réception préfecture : 22/04/2026



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE JONQUIERES-SAINT-VINCENT
HOTEL DE VILLE
30 300 JONQUIERES SAINT VINCENT
SIRET : 213000135700010
REPRESENTEE PAR M. LE MAIRE : M. FOURNIER

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Nom : **POGGIA PROVENCE**
Adresse siège social : 126 Allée des Temps Perdus BP 50192 CAVAILLON Cedex
Tél : 04 90 71 38 72
Siret : 387 811 193 00011
Mail : info@poggia-provence.fr
Représenté par : Monsieur PONZONI

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)
- **Libellé du marché :** Construction d'un groupe scolaire sur de la commune de JONQUIERES SAINT VINCENT
Lot 1 GROS-OEUVRE
- **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 10/06/2025
- **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

Désignation des prestations ordonnées	TVA	Total *	
		HT	TTC
Marché de base - Gros-CŒuvre	20%	1 578 789,73	1 894 547,68

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Il a été demandé des travaux supplémentaires :
Murs en béton banché

Devis n° 410/25/ : 37 840,92 €

TOTAL plus-Values de 37 840,92 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
 (Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 37 840,92 €
- Montant TTC : 45 409,10 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,39 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 616 630,65 €
- Montant TTC : 1 939 956,78 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CLEMENT Guillaume Directeur Général Délégué	Cavaillon le 21/04/2026	POGGIA PROVENCE 126 allée des Temps Perdus F 50430 24307 CAVAILLON Cedex Tél : +33 04 32 71 27 00 - Mail : info@poggia-provence.fr RCS Arignon - SIRET 3878119300011 - APE 4120 B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)



A : *J. Fournier* le 20/04/2026

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**Le Maire,
 Jean-Marie FOURNIER**

J. Fournier

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MAIRIE DE JONQUIERES ST VINCENT
 Hotel de Ville

30300 JONQUIERES ST VINCENT

Chantier n° 1191 (SC) : GROUPE SCOLAIRE JONQUIERES ST VINCENT
 Lot Gros Œuvre

Cavaillon, le 26 Novembre 2025

Devis n° 410/25 - Plus value mur béton

DESIGNATION	U	Quantité	Prix Unitaire	Total HT
Plus value mur béton banché	m ²	1 146,00	33,02 €	37 840,92 €

BON POUR EXECUTION

Le Client :

BON POUR ACCORD pour la somme de :

Date	Nom	Signature

Délai supplémentaire :

Sans accord du Maître d'Ouvrage sur ce devis, nous resterons conformes au CCTP

TOTAL HT	37 840,92 €
TVA 20,00%	7 568,18 €
TOTAL TTC	45 409,10 €

POGGIA PROVENCE
 B.P 50192 84305 CAVAILLON Cedex
 Sébastien CHABAS
 Conducteur de Travaux
 Tél: +33(0)4 90 71 38 72 - Fax: +33(0)4 90 76 12 90
 RCS Avignon B 387 811 193 Siret 387 811 193 00011

Le présent devis est établi en coûts directs. Il ne prend pas en compte les coûts indirects, liés notamment à l'allongement des délais d'exécution, à la modification de l'ordonnancement des tâches et à la désorganisation éventuelle du chantier ou encore à l'augmentation des frais proportionnels (frais généraux, frais de chantier), de même qu'il exclut toutes autres conséquences matérielles et/ou immatérielles, immédiates ou différées induites par les travaux ordonnés, considérés isolément ou avec d'autres travaux.

POGGIA PROVENCE

126, allée des Temps Perdus ■ BP 50192 ■ 84305 CAVAILLON CEDEX ■ FRANCE ■ Tél. +33 (0)4 90 71 38 72
 Web : www.poggia-provence.fr ■ E-mail : info@poggia-provence.fr

SAS au capital de 2 000 000 € ■ SIRET 387 811 193 00011 ■ RCS Avignon B 387 811 193 ■ APE 4120 B ■ TVA FR 71 387 811 193